



www.vufflens-la-ville.ch

Vufflens-la-Ville

Novembre 2019

No 4

# Bulletin d'informations officielles



## Dans ce numéro :

Conseil communal	2
Municipalité	5
Election complémentaire à la Municipalité	14
Archives	15
Inauguration du bâtiment polyvalent	16
Le Poste Mobile de la Gendarmerie	20
Aînés de la Paroisse de Vufflens-la-Ville	22
Bibliothèque communale	23
Sociétés locales	24
Divers	27
Sapins de Noël	32

## **Conseil communal du 30 octobre 2019**

### **PREAVIS MUNICIPAL N°8/2019 : Crédit d'étude pour la création d'un arrêt de bus et d'un trottoir sur la route de Bovon - réalisation d'un parking public**

Ce préavis a été retiré par la Municipalité.

\*\*\*\*\*

### **PREAVIS MUNICIPAL N°9/2019 : Rénovation de la piste de 100 mètres à la salle de sport**

Dans sa séance du 30 octobre 2019,

#### **Le Conseil communal de Vufflens-la-Ville**

- vu le préavis municipal N° 9/2019 du 17 septembre 2019;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a décidé

(à la large majorité et 2 abstentions)

1. d'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 105'000.- destiné à la rénovation de la piste de 100 mètres;
2. d'autoriser le financement par notre trésorerie courante;
3. d'amortir cet investissement sur 10 ans; amortissement reporté aux comptes de l'ASIVenoge ainsi qu'un intérêt de 1.5% à ce qu'aurait coûté l'emprunt.

\*\*\*\*\*

## **PREAVIS MUNICIPAL N°10/2019 : Arrêté d'imposition 2020**

Dans sa séance du 30 octobre 2019,

### **Le Conseil communal de Vufflens-la-Ville**

- vu le préavis municipal N° 10/2019;
- adopté en séance de Municipalité du 30 septembre 2019;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a décidé

(à la large majorité et une abstention)

1. de fixer à 67% de l'impôt cantonal de base pour l'année 2020, le taux de l'arrêté d'imposition sur le revenu et la fortune des personnes physiques, l'impôt à la source, l'impôt spécial dû par les étrangers, le bénéfice net et le capital des personnes morales;
2. de maintenir inchangés, pour l'année 2020, les autres impôts entrant dans l'arrêté d'imposition;
3. de maintenir à 5% l'an le taux d'intérêt de retard sur toute contribution impayée perçue directement par l'autorité communale;
4. de maintenir le coefficient des amendes, lors de soustractions d'impôt et de taxes qui sont propres à la Commune, soit huit fois le montant de l'impôt ou de la taxe soustrait, indépendamment de celui-ci.

## **PREAVIS MUNICIPAL N°11/2019 : Octroi de la bourgeoisie d'honneur à Mme Ingrid Rossel**

Dans sa séance du 30 octobre 2019,

### **Le Conseil communal de Vufflens-la-Ville**

- vu le préavis municipal N° 11/2019;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a décidé

(à la large majorité et une abstention)

D'accorder, en reconnaissance des services rendus en faveur de la Commune et pour son engagement politique conséquent durant les 30 dernières années, la bourgeoisie d'honneur de Vufflens-la-Ville à Madame Ingrid Rossel.



## Les brèves de la Municipalité – Ingrid Rossel, Syndique

### Ajerco

Le plan de développement 2020-2025 pour les ouvertures de structures pré- et parascolaires a été validé lors de la séance du Conseil Intercommunal Ajerco en date du 24 septembre 2019 par l'ensemble des communes du réseau.



PARASCOLAIRE					
PLAN DE DEVELOPPEMENT 2020 - 2025					
4 îlots	Parascolaire 1P-4P		Prestations socles pour les 5P-6P	Prestations socles pour les 7P-8P	Chiffres validés en CI
	Lieu	Nbre places	Matin+midi +après-midi	Midl + après-midi	Totaux
ASIABE					0
Cossonay	?	24	45		105
	Cossonay	36			
La Venoge	Penthalaz	36	45	30	135
	?	24			
La Sarraz	?	24	30	15	69
<b>Total</b>		<b>144</b>	<b>165</b>		<b>309</b>

PRESCOLAIRE	
Plan de développement 2020-2025	
Lieux	Nbre places
A définir sur les 4 îlots	88

La demande en place d'accueil est toujours très conséquente. Aujourd'hui l'attractivité d'une commune se mesure aussi aux structures d'accueil mises en place. En effet, lorsque des jeunes familles cherchent un endroit où s'installer, la possibilité de garde pour leurs enfants est un critère important.

Un plan de développement a un coût pour les communes, mais aussi pour le canton qui finance le salaire du personnel éducatif à hauteur de 30%.

Le modèle d'implantation des UAPE (Unité d'accueil parascolaire) par îlot scolaire, tel que proposé par Ajerco nous fait économiser des frais de transport. Dans la mesure où des places sont disponibles dans les bus scolaires, l'AsiVenoge accepte de véhiculer dans ses bus, les enfants allant dans les UAPE de son groupement scolaire.

Dans le cadre légal, il appartient à Ajerco d'organiser et financer les déplacements.

Dans la pratique, certains membres des comités directeurs AsiVenoge et Ajerco sont les mêmes personnes, de ce fait nous tentons de rationaliser au mieux les coûts. Au final ce sont les mêmes communes qui paient, dès lors que nous appartenons aux deux associations.

### **Asicope**

Lors de la séance du Conseil Intercommunal du 25 septembre, les représentants des communes ont adopté le nouveau règlement des transports ainsi que le préavis du budget 2020. Un point est à relever dans ce dernier, le codir a proposé le maintien des camps et courses d'école en les prenant à sa charge, alors qu'auparavant la moitié des coûts était assumée par les parents. Suite à la jurisprudence du TF du 7 décembre 2017, l'école obligatoire est totalement gratuite y compris les frais annexes tels que les camps, les sorties, le matériel etc., la liste n'est pas exhaustive. La commission des finances a suivi les propositions du codir ainsi que le Conseil Intercommunal. A noter encore que le coût de l'élève secondaire est de CHF 5'615.- dans le budget 2020 contre CHF 4'948.- dans celui de 2019. Cette différence est due principalement aux coûts des transports, des camps et sorties, ainsi que de la séparation de l'Asicope. En effet, le coût des bâtiments est réparti sur un nombre plus petit d'élèves.

Tous les législatifs des communes Asicope ont validé les statuts modifiés à fin juin 2019. Votre conseil les a approuvés en date du 12 juin 2019. La suite de la procédure est la suivante :

1. Le Conseil d'Etat doit approuver les modifications des statuts, soumis à leur examen.
2. Les statuts modifiés doivent être acceptés dans leur intégralité par tous les législatifs des communes qui souhaitent intégrer l'Asicope. Il s'agit des communes de l'Isle, Cuarnens, Mauraz, Chavannes-le-Veyron, Mont-la-Ville.
3. Le Conseil Intercommunal Asicope se prononcera sur l'acceptation des communes qui souhaitent intégrer l'Asicope. Pour ce faire un préavis lui sera présenté. L'annexe aux statuts comprenant la liste des communes membres sera modifiée et adoptée par le Conseil Intercommunal.

4. L'annexe aux statuts doit être approuvée par le Conseil d'Etat.

En attendant la fin du processus, les rapports entre l'Asicope et les communes souhaitant l'intégrer sont régis par une convention entrée en vigueur le 1er août 2019.

### **AsiVenoge**

Le Conseil Intercommunal a eu lieu le 17 septembre, et les mêmes sujets qu'à l'Asicope ont été soumis et approuvés, à savoir le budget 2020, les camps et sorties pris en charge à 100%, le règlement sur les transports. Le coût de l'élève est lui aussi en augmentation dû aux coûts des transports et des camps et sorties. Relevons qu'il est difficile de comparer les budgets pour le primaire, vu que le budget 2020 est le premier qui prend en compte l'intégralité des coûts.

Les pavillons provisoires sont à l'enquête à la commune de Penthalaz. La construction devrait débuter au mois de décembre, et les classes doivent être fonctionnelles pour la rentrée d'août 2020.

### **Défibrillateur et cours BLS**

Un dernier cours pour les gestes de premiers secours aura lieu le samedi 1er février 2020 pour les personnes qui s'étaient inscrites et qui n'avaient pas pu participer lors des 2 premiers cours.

Le défibrillateur a été installé à l'extérieur de la salle de sport.

### **Congé maladie de M. Batista**

M. Batista a repris le travail à 100% depuis le 23 septembre. La Municipalité est heureuse de son retour.

### **Concert du Mercredi**

Pour les mélomanes intéressés, il y aura à nouveau 6 concerts du Mercredi pour la saison automne et hiver. Ce sont des concerts de musique classique de grande qualité.

Ils auront lieu à Penthalaz, Echallens, Sugnens et Mex. Vous trouvez sur notre site et dans le prochain BIOV les dates et lieux, ainsi que les œuvres interprétées.

### ***Olivier Berthoud, Municipal***

### **ASPIC (Piscine intercommunale des Chavannes)**

Les travaux de construction de la piscine ont débuté en septembre.

## **Bâtiment polyvalent**

Lors de la séance du Conseil communal du 27 mars 2019, un dépassement de l'ordre de 15% vous a été annoncé. Cet ordre de grandeur reste d'actualité.

A toutes fins utiles, nous rappelons ce qui avait été dit à cette occasion :

Un dépassement de crédit a des impacts potentiels à deux niveaux :

- au niveau comptable, le montant supplémentaire devant être amorti, comme le bâtiment dans son ensemble, sur une période de 30 ans
- au niveau financier dans la mesure où un emprunt serait nécessaire, entraînant des charges d'intérêts et d'amortissements financiers

Au niveau financier, les bons résultats de l'exercice 2018, l'état des liquidités et la dissolution du fonds visant à garantir la dette du Tennis Club font qu'il ne sera pas nécessaire de recourir à l'emprunt.

Au niveau comptable, l'exercice 2018 a permis de procéder à des amortissements extrabudgétaires significatifs, d'où une diminution importante des amortissements comptables pour les prochaines années, qui compensera dans tous les cas l'augmentation de l'amortissement comptable liée au dépassement de crédit.

En synthèse, le dépassement probable du crédit peut être absorbé sans impact financier ou comptable. La Municipalité rappelle que l'architecte travaille avec une rémunération forfaitaire, de sorte que ses honoraires n'augmenteront pas en raison du dépassement.

***Michel Gruaz, Municipal***

## **Mobilité**

La Municipalité a reçu une lettre des CFF l'informant que le parking sauvage, à la halte CFF, avait fortement augmenté et que leurs services internes ne pouvaient plus accéder au local technique avec un véhicule. Cette situation n'étant pas acceptable pour les CFF ils nous ont fait part de leur intention, pour des raisons de sécurité, de mettre à ban la parcelle CFF 262 afin de pouvoir dénoncer les contrevenants et faire régner l'ordre sur leur domaine.

La Municipalité a répondu comprendre cette problématique qu'elle a elle-même signalée à maintes reprises. Toutefois, elle a rappelé que les utilisateurs du parking sont des clients des CFF et qu'un projet de P+R à proximité de la halte est en discussion. De ce fait, elle leur a demandé d'attendre que ce parking soit réalisé avant de mettre à ban dite parcelle.

## **Domaine de l'eau**

Nous avons eu en août une fuite conséquente sur la conduite de la rue de la Poste due, une fois de plus, à une conduite PE posée en 1993, donc récente, dont une soudure a lâché. La recherche de la fuite nous a prouvé que notre plan était erroné puisque la conduite se trouvait sur la droite de la rue, direction église, alors qu'elle devait, selon notre plan, être à gauche.

## **Pose de micros**

Pour nous permettre de gérer de manière plus pertinente les pertes d'eau et déceler les petites fuites avant de devoir intervenir en urgence, nous avons fait poser des micros sur nos vannes de réseau. Un relevé mensuel nous permettra de détecter les fuites les plus modestes et de réparer avant que la situation s'aggrave et provoque des pertes d'eau conséquentes. En plus de ce nouvel outil de gestion, le municipal des eaux reçoit chaque semaine un protocole de consommation qui lui permet de déterminer rapidement si notre réseau subit des pertes d'eau par suite d'une rupture de conduite.

## **Analyses de l'eau**

Dès début 2020, les analyses de l'eau potable ne seront plus effectuées par l'Office de la consommation de l'Etat de Vaud (OFCO). Les communes sont chargées d'attribuer celles-ci à un laboratoire privé. L'OFCO surveillera cependant que le nombre d'analyses microbiologiques et complètes, basé sur le volume annuel consommé, corresponde à ses exigences. L'eau chaude des douches publiques devra aussi être analysée pour déterminer le taux de bactéries Legionella.

## **Haies bordant routes et trottoirs**

Au cours des années, compte tenu de végétaux plantés trop proches de la limite ou de tailles mal gérées, les haies et végétation de nombreux bordiers des infrastructures publiques ont peu à peu empiété sur ces dernières. Afin que trottoirs et routes soient réservés dans toute leur largeur aux fonctions pour lesquelles ils ont été créés, mais aussi pour en faciliter le balayage et le service hivernal, la Municipalité a envoyé de nombreux courriers aux bordiers leur rappelant que haies et végétation, même après leur croissance annuelle, doivent rester sur les parcelles qu'elles délimitent.

## **Curage des canalisations d'évacuation des eaux**

L'entreprise spécialisée Liaudet – Pial SA va curer, dès le début du mois de décembre, les collecteurs publics d'eaux claires du secteur comprenant le Cuvillard, le Moulin de la Palaz, ainsi que les ch. de la Fontaine, Neuf, de la Rie, de la Mésange, de Pré-Montagnon et de la Cigale. Les bordiers désirant profiter de curer leurs canalisations privées par la même occasion sont invités à prendre contact avec Liaudet-Pial.

## **Evacuation des eaux claires**

La nouvelle canalisation, objet du préavis 2/2019, a été posée en forage dirigé entre le chemin des Mainnesses et celui des Grands-Champs et en fouille ouverte sur les deux routes en question. Les comptes ne sont pas encore bouclés mais le montant que vous nous avez octroyé par ce préavis ne sera pas dépassé. La Municipalité remercie les bordiers pour leur compréhension face aux nuisances subies et en particulier la fermeture des chemins.

A cette occasion nous avons constaté, comme pratiquement lors de tous les travaux entrepris, que notre plan des canalisations du secteur Grands-Champs-Calamottet n'était pas conforme à la réalité. Nous avons effet découvert une nouvelle conduite d'eaux usées entre ces deux chemins. Nous avons alors procédé à un relevé caméra qui nous permettra d'améliorer notre plan.

***Eric Maeder, Municipal***

## **Manifestations**

### **Fête nationale**

Plus de 200 personnes ont participé à la manifestation. Comme chaque année, l'apéro et le repas ont été offerts par la Commune. La société de jeunesse s'est occupée de l'organisation et de la préparation du repas, que je profite de remercier ainsi que l'Harmonie du Pontet pour les prestations musicales. Je remercie également M. Bandini - Président du Conseil Communal - pour son discours. La soirée fut très mouvementée à cause de la météo capricieuse.

### **La traditionnelle sortie de nos aînés a eu lieu le 21 août**

89 personnes ont participé. Au programme : visite du centre de tri du courrier à Eclépens, suivi du verre de l'amitié et du repas à l'Auberge communale Le Marteley. Nos aînés ont été les premiers clients du restaurant, l'ouverture officielle ayant lieu le lendemain.

**Le 24 août**, il y a eu le marché artisanal dont 80 stands ont animé notre village. La Municipalité remercie les organisateurs et les encourage à maintenir cette tradition en 2020, d'autant que ce sera la 20e édition.

Pour info, la commune soutient l'organisation du marché à raison de CHF 1'550.-.

### **Le 21 septembre inauguration officielle de l'Auberge communale Le Marteley**

300 personnes se sont inscrites dont les retours positifs nous ont confortés dans la réalisation de ce projet.

Programme de la journée : café, croissants, discours, animation musicale par l'Harmonie du Pontet et M. Cellier avec ses drôles d'instruments ainsi que la démonstration de tennis avec la présence des parents et du frère de Stan Wawrinka. A cette occasion, ils ont remis une raquette dédiée au Tennis Club.

## Nouveaux habitants

Cette soirée a été une nouvelle fois annulée à cause du manque de participants inscrits.

## Routes

Des travaux d'entretien routier ont eu lieu en octobre au chemin de la Fontaine. Une rénovation de la banquette par un élargissement de 30 cm a été effectuée ainsi qu'une partie du revêtement bitumineux.

## Contrôles de vitesse de juillet à octobre 2019

Contrôles de vitesse 2019 zone 50km/h et 30km/h						
Emplacement du radar	Date	Valeurs	Estimation Véhicules	Vd [km/h]	Vmax [km/h]	V85 [km/h]
Rte de Bovon 50km/h direct. Penthaz (visible)	24 juin au 1er juillet 19	12275	2194	34	81	43
Rte de Bovon (école) direct. Grand-Rue (visible)	3 au 10 septembre 19	17964	2576	24	51	30
Rue de Marteley direct. Rte de Bovon (visible)	23 sept. au 1er oct. 19	9299	1064	22	47	28

## **Olivier Duperrut, Municipal**

### **Bâtiments**

#### **Appartement de fonction au collège**

Les travaux de rénovation sont terminés, dans les délais fixés aux entreprises et dans le budget demandé et approuvé par le Conseil communal.

Notre employé communal M. Simon Chopard et sa compagne ont pu emménager comme prévu la dernière semaine de juin. De ce fait, le bail à loyer a débuté le 1er juillet 2019.

#### **Salle de sport & Bâtiment polyvalent & Collège**

De nouvelles déprédations ont été constatées sur 3 bâtiments.

Les premiers tags ont été réalisés sur le mur arrière de la salle de sport qui se trouve du côté de la commune de Mex. La deuxième série a été réalisée sur le mur du côté des cours de tennis du bâtiment polyvalent et le troisième tag sur le mur à l'école, côté Cuvillard.

D'autre part, il y a eu également des déprédations constatées sur la nouvelle piste de tartan.

Une plainte pénale a été déposée auprès de la gendarmerie pour chaque série de tags ainsi que pour les dégâts occasionnés sur la piste de tartan.

#### **La Seringue**

Nous avons reçu le congé de notre bailleuse pour la fin de l'année, en ce qui concerne la location du 1er étage. En effet, notre locataire va déménager en fin d'année sur le canton de Fribourg et la proximité n'est plus optimale.

#### **Le nouveau collège**

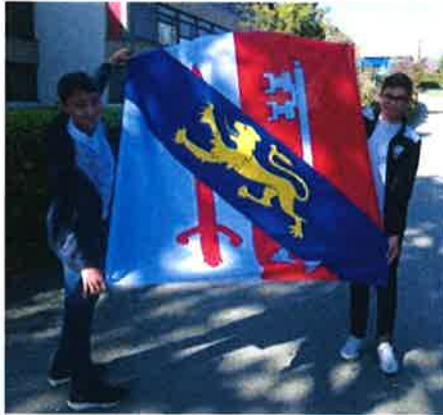
Cet été, pendant les vacances scolaires, les 4 classes du nouveau collège ainsi que les corridors ont retrouvé un nouvel aspect et des couleurs rafraîchies.

Les murs ont été repeints, les sols poncés et une couche de protection a été appliquée à la grande satisfaction de notre corps enseignant.

#### **JOJ 2020**

Comme vous avez pu ou vu à la télé, 2 enfants du village, qui fréquentent l'école secondaire de Cossonay, ont participé à la cérémonie d'ouverture pour les JOJ 2020 au Stade Pierre de Coubertin, à Lausanne. Pour l'occasion, toutes les communes du canton étaient invitées à participer à cet événement.

Nous ne pouvons que vous encouragez à vous y rendre afin que la manifestation soit pleinement réussie. A vos agendas : les JOJ se dérouleront du 9 au 22 janvier 2020.



## **Place de jeux**

Nous avons reçu une lettre de 16 jeunes du village, lesquels s'amuse souvent à la place de jeux avec leurs trottinettes. Ils nous ont fait part de leurs vœux pour renouveler les engins afin de pouvoir en profiter au maximum.

Nous avons répondu à chaque jeune par une lettre personnalisée qu'une réflexion municipale était en cours par rapport à cette place et qu'ils seraient prochainement invités pour discuter avec la Municipalité. Nous ne manquerons pas de revenir devant le Conseil communal pour partager nos réflexions et, cas échéant, vous présenter un projet.

## **Police des constructions**

A la suite du recours qui avait été déposé auprès de la CDAP (Cour de droit administratif et public) contre la décision de la Municipalité de délivrer un permis de construire pour un immeuble sur les parcelles 99 et 100 – propriété de Daisy Moret, une séance sur place a été ordonnée par le Tribunal entre les propriétaires, les opposants et la Municipalité, le 3 septembre 2019.

A titre indicatif, la CDAP avait demandé à la propriétaire de faire poser des gabarits pour dite séance. Nous sommes dans l'attente du jugement.

## **Yvimmo SA (Matthey Transports SA)**

Sur la parcelle 921, les travaux ont débuté cet été. Pour rappel, le bâtiment B6 sera démoli. Dans la halle, des transformations intérieures vont être effectuées. Un bâtiment administratif sera créé ainsi qu'une station-service et une station de lavage.

## **COOP**

Sur la parcelle 920, la construction d'une halle logistique et de bureaux, d'un parking souterrain de 66 places et d'une passerelle de liaison a débuté cet été. La durée des travaux est estimée à 24 mois.

**COMMUNE DE VUFFLENS-LA-VILLE****Election complémentaire à la Municipalité  
du 24 novembre 2019 (1<sup>er</sup> tour)****Procès-verbal communal**

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste 1, comprenant le nom d'une candidate, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à repourvoir,

## PROCLAMME

**Madame Caroline REJAUD JAUGEY**, née le 11 décembre 1973, originaire de Vufflens-la-Ville, domiciliée à 1302 Vufflens-la-Ville, chemin des Mainnesses 3, **élue tacitement Conseillère Municipale** dès le 1<sup>er</sup> mars 2020 pour la fin de la législature 2016-2021.

En application de l'arrêté de convocation du 30.09.2019 de la Préfecture du District du Gros-de-Vaud, le Bureau électoral demande l'annulation du scrutin populaire prévu le dimanche 24 novembre 2019.

Pour le Bureau électoral

Le Président du bureau :



La Secrétaire :



Vufflens-la-Ville, le 28 octobre 2019



Pour la fin de l'année du 100e de la FSG, un rappel des conditions d'entraînement.



SOCIÉTÉ FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE

Section de Vufflens-la-Ville

Vufflens la-Ville, le 21 novembre 1925

Monsieur le Syndic et Messieurs les Municipalités,

Par la présente, et pour les motifs ci-dessous, nous nous permettons de vous adresser une demande en faveur de notre Société.

Dans notre assemblée du 10 oct. écoulé, nous avons décidé de participer au concours international de gymnastique en 1926. Désireux d'obtenir un résultat satisfaisant et capable de maintenir la bonne marche et la vitalité de notre Société, nous devons suivre un sérieux entraînement; pour cela, vu la place insuffisante du hallier pour des exercices réguliers de marches ou préliminaires, nous sommes obligés d'avoir nos répétitions dehors, et naturellement, lorsque toujours de nuit.

Ce sont les raisons pour lesquelles nous vous demandons si nous voudrions bien nous faire installer deux lampes électriques, situées avec engagement, alternant au cours du hallier.

En espérant que vous répondrez favorablement à notre demande, veuillez envoie, Monsieur le Syndic et Messieurs, à l'assurance de notre parfaite considération ainsi qu'à nos remerciements anticipés.

Le président:

William Desponde

Le secrétaire:

Marc Riffes

**Le samedi 21 septembre 2019, la population était invitée à l'inauguration du bâtiment polyvalent Le Marteley. La fête fut belle !**





De nombreuses photos se trouvent sur le site internet [www.vufflens-la-ville.ch](http://www.vufflens-la-ville.ch)



## EAUX USEES (EU) - EAUX CLAIRES (EC)

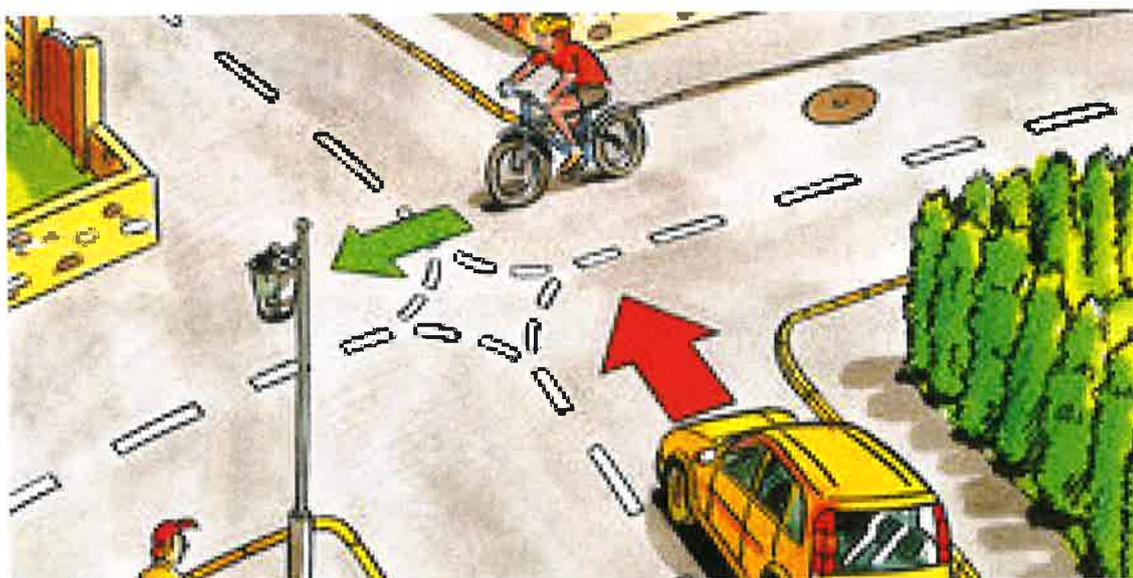
Sur mandat de la Municipalité, l'entreprise spécialisée Liaudet – Pial SA va curer dès le début du mois de décembre les collecteurs publics d'eaux claires (EC) dans le secteur comprenant **le Cuvillard, le Moulin de la Palaz, ainsi que les ch. de la Fontaine, Neuf, de la Rie, de la Mésange, de Pré-Montagnon et de la Cigale.**

Si vous habitez dans ce secteur et désirez profiter de la présence du camion sur place pour faire entretenir vos canalisations, nous vous invitons à remettre sans attendre à l'entreprise Liaudet – Pial SA, Chemin du Chêne 21, 1020 Renens (021/633.10.70) un croquis de votre parcelle sur lequel figure les points de raccordement de vos canalisations ou, cas échéant, l'emplacement des regards sur votre propriété. Cette entreprise vous établira alors un devis qui vous permettra de prendre une décision.

La Municipalité

\*\*\*\*\*

### **Petit rappel au vu des nombreuses priorités de droite dans notre village**



*Dans les zones 30, la priorité de droite s'applique ;  
le cycliste passe le premier.*

La Municipalité est toujours à la recherche de personnes intéressées par le service de

## **PATROUILLEURS-EUSES SCOLAIRES REMPLACANT(E)S**



Ce service peut s'effectuer plusieurs fois par jour, aux heures d'arrivée et de départ des élèves.

Service sur la base d'un planning annuel scolaire, rémunéré Fr. 26.- brut/heure. Formation (1h), matériel et habillement fournis par la Commune.

Pour vous annoncer ou pour tout renseignement, veuillez-vous adresser à l'administration communale par téléphone au 021/701.32.55 ou par mail [commune@vufflens-la-ville.ch](mailto:commune@vufflens-la-ville.ch).

La Municipalité



# LE POSTE MOBILE

## LA GENDARMERIE À VOTRE PORTE

**Lutter** contre le sentiment d'insécurité par la présence visible de ce véhicule ainsi que de son équipage aux endroits clés. La **présence régulière** du poste mobile avec les patrouilles à pied ou à vélo sur le territoire communal renforce la sécurité publique. **Offrir** aux citoyens sur tout le territoire cantonal les services d'un poste de Gendarmerie comme la prise d'une plainte, l'annonce d'une perte de documents officiels, des conseils de prévention, etc.)

URGENCE

117

\*\*\*

# VUFFLENS-LA-VILLE

POSTE GENDARMERIE

ECHALLENS

021 557 98 21

\*\*\*

<b>mardi 19 novembre 2019</b>	<b>Le matin</b>
<b>Dans la localité</b>	

POSTE MOBILE

079 220 24 72

079 808 50 18



**Mercredi 21 août 2019**  
**Visite Centre courrier Eclépens**



D'autres photos sont visibles sur notre site internet [www.vufflens-la-ville.ch](http://www.vufflens-la-ville.ch)



avec l'aide des communes

# AINES DE LA PAROISSE DE VUFFLENS-LA-VILLE

## NOS RENCONTRES EN 2019-2020

jeudi 19 septembre 2019 8h-18h	<b>COURSE :</b> Vallorbe-Montbenoit La Brévine Du FEU à la GLACE	<b>Car - marche</b> <b>Musée du FER</b> <b>Lac des Tailières</b>
Jeudi 24 octobre 2019 14h	<b>Buvette</b> <b>BOUSSENS</b>	<b>UNE CONTEUSE</b> <b>Hanny &amp; Pierre</b> <b>UN MUSICIEN</b>
Jeudi 21 novembre 2019 14h	<b>Buvette</b> <b>SULLENS</b>	Ministère d'aumônière ? <b>Annie Gerber</b>
Jeudi 12h 12 décembre 2019	<b>Grande salle</b> <b>BOUSSENS</b>	<b>Fête de Noël</b>
Jeudi 16 janvier 2020 14h	<b>Au Battoir</b> <b>BOURNENS</b>	<b>R. Spalinger</b> présente un/e <b>musicien/ne ?</b>
jeudi 20 février 2020 14h	<b>Bâtiment</b> <b>administratif</b> <b>BOUSSENS</b>	<b>DANIEL CHERIX</b> <b>un monde</b> <b>surprenant :</b> <b>les insectes</b>
jeudi 19 mars 2020 14h	<b>Au BATTOIR</b> <b>BOURNENS</b>	<b>un film original</b> <b>Nicolas Pernot</b> <b>TADJIKISTAN</b>
jeudi 9 avril 2020 14h	<b>BUVETTE</b> <b>SULLENS</b>	<b>JOUONS</b> <b>ENSEMBLE</b>

*Au plaisir de se rencontrer dans la joie et la bonne humeur !*  
Denise et Bernard Isely 021 731 18 01 [bernard.isely@sysnet.ch](mailto:bernard.isely@sysnet.ch)



## Contes d'automne à la bibliothèque communale de Vufflens-la-Ville

**le jeudi 21 novembre à 17h**

avec Claire Horisberger  
et Sylvie Vullioud

Suivi d'un petit goûter — Venez nombreux ! Public dès 5 ans

\*\*\*\*\*

### Atelier découverte pour les tout petits



Moment de partage...

Plaisir du livre...

Convivialité....

Découverte....



**Avec qui ?**

Avec maman, papa, grand-papa, grand-maman, son frère, sa  
sœur, sa nounou, la bibliothécaire,...

**Nous vous attendons le**

**Mercredi 27 novembre 2019  
à 9h30**

**à la bibliothèque de Vufflens-la-Ville**

Cuvillard 17  
1302 Vufflens-la-Ville

**Venez nombreux !**





présente  
**PROJECTION A LA GRANDE SALLE  
DE VUFFLENS-LA-VILLE  
21 novembre 2019**



**Lieu : Grande salle de Vufflens – route de Bovon 46**

**Heure : 20h00**

**Ouverture des portes à 19h15**

**Bières artisanales de Vufflens, vin et boissons sans alcool**

**Âge légal : 7 ans / âge suggéré : 10 ans (selon Filmages.ch)**



## CALENDRIER DE L'AVENT

A tous,

Villageoises, Villageois, Sociétés, Associations, Groupes et Commerçants,

En attendant Noël.....

Du 1er au 24 décembre,  
une fenêtre s'ouvre chaque jour

Nous vous invitons à décorer une fenêtre, un balcon, un coin de jardin ou autres, selon vos envies, et le jour où « votre fenêtre s'ouvre », à faire figurer distinctement la date que vous aurez choisie.

Le calendrier de l'Avent n'est pas un concours, préparez ce qui vous fait plaisir !

**Merci de vous inscrire dès que possible** auprès de Diana Duperrut, Grand-Rue 33, 079 301 54 32.

Nous espérons vous avoir séduits et restons ouvertes à toute proposition individuelle !

Alors... à vos agendas et merci d'avance pour votre participation !

La Gym Féminine de Vuflens-la-Ville



## Badminton Vufflens-la-Ville

Après Lausanne en 1995, la Suisse a accueilli cet été les Championnats du Monde de badminton. Huit de nos juniors, accompagnés de leurs parents et entraîneurs se sont rendus à Bâle et ont pu se faire dédicacer leurs maillots oranges par leurs idoles. Le champion du Monde 2019, le japonais Kento Momota est entouré de la délégation et de nos deux joueurs, juges de lignes pendant toute la compétition.



De gauche à droite, devant : Octave Besson, Charlotte Vullioud, Eustache Besson, Léo Junod, Samuel Vullioud, Ilan Rieser et Chloé Brajon;

Au milieu : Mathieu Besson, Etienne Brajon, Céline Meylan, Achille Besson, Timothée Perrin;

Derrière : Matthieu Grasser et Valentin Moret.

# Les Concerts du Mercredi

- |          |   |       |
|----------|---|-------|
| 06.11.19 | <b>14 musiciens de l'OSR</b><br>Penthalaz<br>Salle du Verger                        | 20h00 |
| 27.11.19 | <b>Quatuor Prazak de Prague</b><br>Échallens<br>Aula du collège des 3 Sapins        | 20h00 |
| 22.01.20 | <b>Quatuor Terpsycordes</b><br>Sugnens<br>Grande salle. Rte de Poliez-le-Grand      | 20h00 |
| 11.03.20 | <b>Sinfonietta de Lausanne</b><br>Sugnens<br>Grande salle<br>Rte de Poliez-le-Grand | 20h00 |
| 06.05.20 | <b>Quatuor Schumann</b><br>Mex<br>Salle communale                                   | 20h00 |
| 27.05.20 | <b>Quatuor Sine Nomine</b><br>Échallens<br>Aula du collège des 3 Sapins             | 20h00 |

Les places  
peuvent  
être achetées  
à l'entrée

Les places et abonnements peuvent  
être commandés et achetés auprès  
de l'Office du tourisme d'Échallens  
021 881 50 62

2019

2020

**Place**

Plein Tarif  
AVS + étudiant

CHF 25.-  
CHF 20.-

**Abonnement**

Plein Tarif  
AVS + étudiant

CHF 115.-  
CHF 95.-



## La Société coopérative du congélateur de Vufflens-la-Ville, Mex et environs recherche pour son comité

- Secrétaire/caissier/ère pour la gestion de 160 cases – rémunération annuelle, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020.
- Une personne pour le dépannage occasionnel et de l'entretien sporadique, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

**Pour tout intérêt et/ou renseignements, merci de vous adresser à :**

Danielle Besançon, présidente – 021 701 19 38 ou 079 565 02 37

Anita Cochard, secrétaire sortante, 021 731 49 07

Philippe Ries, dépanneur sortant, 078 777 99 47

\*\*\*\*\*

## ARAVOH recherche des bénévoles

Notre association a créé un "Atelier-Enfants" qui à l'heure actuelle comprend une vingtaine de bénévoles. Par petits groupes, trois matinées par semaine, ils organisent et gèrent l'activité d'enfants de migrants qui passent quelques semaines ou plus, au Centre Fédéral de Vallorbe.

Vu le nombre croissant d'enfants, nous allons développer cette activité et recherchons des bénévoles pour le faire.

A l'heure actuelle, la majorité des familles proviennent des camps de réfugiés syriens du Liban et sont déjà munies du permis B, selon les accords conclus entre la Confédération et le HCR.

**Organisé par** ARAVOH (Association pour Requérant d'Asile à Vallorbe Œcuménique et Humanitaire). Renseignements auprès d'**Yvette Fishman**, présidente.

**Activités** au CFA (Centre Fédéral d'Asile) situé près de la gare de Vallorbe.

**Disponibilités** : une matinée par mois, ou plus.

**Horaire** : les mardis, mercredis, ou vendredis matins, de 9h à 11h.

En cas d'intérêt MERCI de me contacter 021 701 33 67 ou 078 853 50 42 ou par mail [yvette.fishman@gmail.com](mailto:yvette.fishman@gmail.com), je vous donnerai tous les renseignements désirés.

Notre site : [aravoh.ch](http://aravoh.ch)



Exemple de nichoir à martinet

## ENSEMBLE POSONS DES NICHOURS

Au fil du temps de cette année de protection des oiseaux, je serai, avec grand plaisir, accompagnée par les enfants de deux classes de l'école de Vufflens-la-Ville. J'ai été accueillie avec enthousiasme par les institutrices pour développer ce projet. Les enfants feront connaissance avec les oiseaux de notre village et de ses alentours et apprendront entre autre à construire des nichours.

Fin novembre, nos hirondelles sont parties depuis plusieurs semaines pour un voyage au long cours dans leurs lointaines contrées africaines. Elles y trouveront les insectes dont elles se nourrissent et qui manquent chez nous en hiver.

Elles reviendront dès le mois de mars dans notre village sur leurs mêmes lieux de nidification pour «refaire le printemps» chez nous. Qui n'a jamais levé la tête vers le ciel pour se dire: tiens, elles sont arrivées!

Autre grand migrateur, le martinet noir, souvent confondu avec l'hirondelle, arrivera en avril-mai nous offrir ses poursuites aériennes et bruyantes pour attraper en vol des milliers d'insectes. Il repartira dès la fin juillet, une fois sa progéniture élevée.

De nos jours, la cohabitation dans les villes et les villages est devenue difficile pour ces espèces très utiles qui se heurtent, entre autres, aux rénovations de façades, à la démolition des vieux bâtiments et parfois à l'intolérance des habitants.

Elles peinent à trouver logement et sont, par conséquent, inscrites sur la liste rouge des oiseaux à protéger.

### **Vous pouvez nous aider à protéger les oiseaux**

**Soutenez-nous** en acceptant chez vous la pose de nichours construits avec la participation des enfants de **l'école**.

**Aidez-nous** financièrement car les nichours ont un coût.

De plus en plus de communes s'engagent pour la biodiversité et pour la protection des oiseaux qui en ont grand besoin.

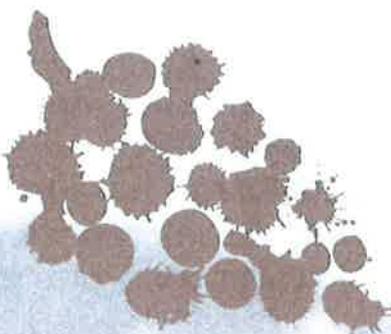
### **Soyons une commune qui s'engage !**

Pour tous renseignements :

Marceline Touati, Grands-Champs 21, Vufflens-La-Ville

021 701 59 65 — 079 390 53 69 — marceline.touati@bluewin.ch

Soutien financier : CCP 15-375556-3 - IBAN : CH 41 0900 0000 1537 5556 3



**M** LE VIN

## **VENTE DE VINS DES CÔTES DU RHÔNE**

**J'ai sélectionné des vins de  
petits producteurs à un très  
bon rapport qualité/prix.  
Pensez à vos cadeaux de fin  
d'année. Possibilité d'avoir  
des coffrets de 3 bouteilles.**

**mlevin.ch**

**Cuvillard 9  
1302 Vufflens-la-Ville  
078 756 68 53**



**PENTHALAZ  
ET ENVIRONS**

**Mardi 17 décembre  
de 16h30 à 18h**

**Au local de voirie sis à la Grande Salle de Vufflens-la-Ville**

Des membres de l'Association des Paysannes Vaudoises de Vufflens-la-Ville et environs vous attendent les bras ouverts pour la récolte des marchandises et dons en faveur de l'antenne des Cartons du Cœur de Penthalthaz qui peut notamment venir en aide, en cas de nécessité, à des habitants de notre commune.

Un vin chaud offert par la Commune agrémentera ce moment.

<b>Denrées de base</b>	<b>Denrées complémentaires</b>
Huile	Céréales
Riz	Biscuits, chocolat
Sucre	Café, thé, cacao
Pâtes diverses	Thon, sardines
Pommes de terre, röstis, purée	Fromage
Lait UHT, lait en poudre	Produits d'hygiène
Potages	Produits pour bébés
Confitures	
Sauces, sauce tomates	
Conserves de fruits	
Conserves de légumes	
Œufs	

L'association des Cartons du Cœur est une association entièrement composée de bénévoles qui a été créée en 1992 à Neuchâtel. Depuis, elle a bien grandi et on compte aujourd'hui une vingtaine d'antennes dans le canton de Vaud. Ces antennes dépendent de la Fédération Vaudoise des Cartons du Cœur, qui veille au respect de la charte, à la protection de notre logo et à la bonne communication entre les différentes antennes.

Les Cartons du Cœur apportent une aide sous forme de nourriture et de produits d'hygiène aux gens nécessiteux qui se sont signalés à eux. Ils n'ont en aucun cas pour vocation et pour objectif de se substituer aux services sociaux, officiels ou privés ([www.cartonsducoeur.ch](http://www.cartonsducoeur.ch)).



www.vufflens-la-ville.ch

Novembre 2019

No 4

## Vente de sapins de Noël



Mardi 17 décembre 2019

de 16h30 à 18h

au local de voirie sis à la Grande Salle

Seules les personnes qui auront retourné ce bulletin complété pourront obtenir un sapin (un seul par ménage).

Prix : Petit : CHF 12.-    Moyen : CHF 15.-    Grand : CHF 18.-  
(à payer comptant sur place)

Un vin chaud agrémentera cette distribution.

La Municipalité

.....&.....  
A retourner au Bureau communal, rue de la Poste 10, ou par courriel à commune@vufflens-la-ville.ch **jusqu'au 25 novembre 2019 !**

**Nom** ..... **Prénom** .....

Merci d'indiquer la taille désirée :

<b>PETIT</b> (12.-)	<b>MOYEN</b> (15.-)	<b>GRAND</b> (18.-)
<b>jusqu'à 1 m</b>	<b>de 1m à 1m80</b>	<b>à partir de 1m80</b>